Championnats du Finistère Benjamins-Minimes à Pont L'abbé le 7 juin 2014.

Engagements sur le site du CD29.

Il n'y aura ensuite aucune modification des feuilles de courses ni de concours.

Il n'y aura aucune inscription sur place au début d'une épreuve. Les starters et chefs de concours devront appliquer strictement cette instruction.

La confirmation de participation à la chambre d'appel est obligatoire le plus tôt possible, en tout état de cause, 45 minutes au plus tard avant le début de l'épreuve. Tout athlète n'ayant pas confirmé ne sera pas autorisé à participer à l'épreuve. Ceci est valable pour les concours et les courses. Les confirmations doivent être réalisées par les athlètes, ceci pour les habituer à fonctionner comme les « grands ».

Règlement particulier

Pour les 200 m haies, les 100 m haies et 80 m haies, ainsi que les 1000 m, les finales de niveau seront constituées en fonction des performances enregistrées dans SIFFA.

Toute absence de performance (athlète n'ayant disputé aucune compétition ou relevant de blessure) pourra être compensée par une performance d'engagement, avec justificatif (perf 2013 par exemple), qui devra être adressée au Président de la Commission des Jeunes. L'absence de performance d'engagement ou de performance non justifiée entraînera d'office l'inscription dans les finales les plus faibles. Il y aura une seule finale pour les 50 m et les 50m haies.

La hauteur des haies pour les benjamins sera de 76 cm pour les garçons et 65 cm pour les filles.

Les athlètes pourront disputer quatre épreuves au maximum. Il leur appartiendra de bien gérer leur emploi du temps.

Le nombre d'essais sera de 4 pour les lancers et les sauts horizontaux.

Compte tenu du nombre probablement très élevé d'athlètes dans certains concours, il sera sans doute nécessaire de faire des groupes.

Pour la Hauteur, si nécessaire, il y aura 2 sautoirs. La répartition se fera en fonction des performances enregistrées dans SIFFA.

Pour la Longueur, il y aura 3, voire 4 sautoirs si nécessaire. Comme pour la Hauteur, la répartition se fera en fonction des performances enregistrées dans SIFFA.

La priorité sera donnée aux Courses, puis à la Hauteur par rapport aux autres concours. Les horaires devront être respectés, il n'y aura pas d'attente de la part des Starters, ni des Chefs de concours, ni de recomposition des séries en cas d'absence des athlètes.

Le Jury de la Perche ira au 2ème sautoir en Hauteur s'il y en a un, puis à un sautoir supplémentaire (3ème ou 4ème) en Longueur.

Jury

Chaque club devra fournir 1 juge par tranche de 4 athlètes, jusqu'à un maximum de 10.

Jury à adresser pour le mercredi 4 juin 21h00, dernier délai: pierre.lharidon@orange.fr Réunion de jury à 9h45.

CHAMPIONNATS DU FINISTERE BE-MI

Pont L'abbé le 07 juin 2014

	Horaires	Hauteur	Longueur	Perche	Triple	Poids	Disque	Javelot	Marteau
200m haies F et M	10h30	BE F		TC F et M		ве м	MIF	BEF	BE F et M
50m MIF séries	10h45								
50m MIM séries	11h10		MI F		MIF				
50m BEF séries	11h35								
50m BEM séries	12h00					MIF			MI F et M
100m MIF Finale	12h25	MI M			MIM			BEM	
100 MIM Finale	12h45		BEM						
50m MIF Finale	13h10						MIM		
50m MIM Finale	13h15								
50m BEF Finale	13h20								
50m BEM Finale	13h25								
50m haies BEF (65) Séries	13h35					BEF			
50m haies BEM (76) Séries	13h40								
80m haies MIF (76) Séries	13h45				BE F et M			MIM	
100m haies MIM (84) Séries	13h55	MIF							
	14h10		BEF				BEM		
50m haies BEF (65) Finale	14h20								
50m haies BEM (76) Finale	14h25								
80m haies MIF (76) Finale	14h30								
100m haies MIM (84) Finale	14h35								
2000 et 3000m Marche	14h45								
1000m BEF	15h00					MIM			
1000m BEM	15h20	BEM					BEF	MIF	
1000m MIF	15h40		MIM						
1000m MIM	16h00								
2000 et 3000m	16h20								
4 x 60m BEF et BEM	16h40								
4 x 60m MIF et MIM	17h00								

Jury:

Directeur de compétition	Jean-Pierre COSTENTIN (CAB)		
Juge Arbitre	Jean-François CHARLOT (CAB)		
CSO/ Chambre d'appel	Marie-Hélène JOURDEN (LTA), Pierre L'HARIDON (QA)		
Protocole	Jean-Yves PENNANEC'H (QA) Jean-Paul LE GALL (CAB)		
Médecin	Emmanuelle DANIEL (QA)		
Délégué antidopage	Thierry TRIMAILLE (CAB)		
Speakers	Manu RICO (ULAQC)		
Secrétariat	CDI 29		
Starters	Denis SPARAPAN (CAB), Denis GENTRIC (ULAQC)		
Chrono Electrique	Pierre COCHOU (CAB), Joël TANNE (SB)		
Juges Marche	Gildas SIZORN (ULAQC), Pierrick BELBEOC'H (SB)		

Chaque club devra fournir 1 juge par tranche de 4 athlètes, jusqu'à un maximum de 10.